

Instituts de spécialité du CHRU de Nancy

Ecole d'infirmier de bloc opératoire



Livret d'accueil

EDITORIAL

Dans le cadre de l'intégration universitaire des professions de santé dans le schéma licence, master, doctorat, les écoles de spécialité du CHRU de Nancy dont l'école d'infirmier de bloc opératoire est membre, incluent leurs activités dans le département des professions de santé (DULPS) de l'Université de Lorraine.

Depuis le décret n°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire, l'école de bloc opératoire du CHRU de Nancy intègre l'Université de Lorraine, aussi le diplôme est délivré par l'Université.

La formation d'infirmière de bloc opératoire se définit par son caractère tourné vers l'acquisition des compétences de l'infirmier de bloc opératoire, l'employabilité et la réussite. Elle est basée sur un véritable parcours de professionnalisation individualisé, au cours duquel l'étudiant va construire progressivement ses nouvelles compétences. Positionné au cœur du dispositif pédagogique comme véritable acteur de sa formation, l'étudiant est guidé vers l'autonomie au bloc opératoire et secteurs associés.

Dans sa politique de formation, l'école d'infirmier de bloc opératoire de Nancy souhaite mettre l'accent sur des méthodes pédagogiques interactives et une formation ouverte et à distance (FOAD) qui doit occuper au moins 20% du temps d'enseignement, afin de révéler le potentiel de l'étudiant. Les enseignements abordent des parcours communs aux 3 écoles des spécialités et des parcours spécifiques IBO.

L'ensemble de ces parcours a été identifié sous forme d'UE théoriques et de stages cliniques avec pour principe un équilibre entre théorie et pratique en terme d'ECTS.

La mise en avant du raisonnement clinique en science infirmière va permettre à l'étudiant de s'approprier les connaissances nécessaires à la construction de ses compétences.

L'école d'infirmier de bloc opératoire et son équipe s'est engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité aussi bien dans les enseignements délivrés, dans l'accompagnement du suivi pédagogique, dans l'accompagnement du suivi de stage que dans la qualité de vie des étudiants.

SOMMAIRE :

1 Présentation CHRU NANCY

2 La formation au sein du CHRU DE NANCY

3 Présentation de l'école d'infirmier de bloc opératoire

4 Accès à la formation

5 Formation Infirmier(e) de Bloc Opératoire, Spécificités à Nancy

6 Vie pratique étudiante

Les moyens

La restauration

La communication

Le référent handicap

La prise en charge financière

L'accompagnement socio-professionnel

Divers

1 Présentation CHRU NANCY

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de référence dans la région Grand Est, le CHRU de Nancy regroupe les Hôpitaux Urbains au centre de Nancy (Hôpital Central, Maternité, Centre Emile Gallé, Hôpital Saint-Julien, Centre Saint-Stanislas) et les Hôpitaux de Brabois à Vandœuvre-lès-Nancy (Hôpital d'Enfants, Institut Louis Mathieu, Bâtiment Philippe Canton, Bâtiment principal).



Il comporte 1712 lits, places et postes de dialyse.

Établissement public de santé fort de 10 600 professionnels, le CHRU assure au quotidien des missions de soins de recours et de proximité, grâce à une expertise médicale pluridisciplinaire de qualité au service des patients à tous les âges de la vie.

Urgences adultes et enfants, cancérologie, neurologie, gynécologie et obstétrique, cardiologie, gériatrie, médecine interne, chirurgie digestive, ORL... Avec plus d'une quarantaine de spécialités médicales et chirurgicales, le CHRU de Nancy accueille 92 500 patients pour 687 000 consultations, 185 400 hospitalisations (dont la moitié en ambulatoire), 103 200 passages aux urgences et 2929 naissances. Il offre des terrains de stage très variés pour l'ensemble des étudiants des écoles hospitalières (chiffres 2024).

Acteur majeur de la recherche biomédicale doté de plateaux medicotechniques et chirurgicaux performants (blocs opératoires, imagerie, laboratoires, explorations fonctionnelles, pharmacie), le CHRU de Nancy contribue à la formation des

professionnels de santé, engagés à tous les niveaux dans des actions de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation à la santé.

2 La formation au sein du CHRU DE NANCY :



Le CHRU de Nancy dispose de 9 instituts ou écoles :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- Institut de formation des manipulateurs en radiologie (IFMEM),
- Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS),
- Ecole d'Infirmiers Anesthésistes diplômés d'Etat (EIADE),
- Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat (EIBODE),
- Ecole de puériculture et d'auxiliaires de puériculture (IPDE / IFAP),
- Institut régional de formation des ambulanciers (IRFA) et d'aide-ambulanciers,
- Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM)
- Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)



Au sein de son campus, le CHRU de Nancy forme à toutes les professions paramédicales ainsi qu'aux soins d'urgence.

Une offre de formation dont bénéficient chaque année près de 5 000 personnes, et qui s'appuie sur des structures d'accueil adaptées et une pédagogie efficace et proche du terrain.

3 Présentation de l'école d'infirmier de bloc opératoire

L'école d'infirmier de bloc opératoire de Nancy est une des 3 écoles d'IBODE du Grand Est, elle est située en Lorraine et est rattachée au CHRU de Nancy.

Son agrément est de 30 places par promotion, une rentrée se fait tous les ans au mois d'octobre.

L'école d'IBO travaille avec l'Université de Lorraine (faculté de Médecine, de Droit et l'Hôpital Virtuel) dans le cadre de plusieurs Unité d'Enseignement et de simulation.

L'ensemble de ses stages se déroulent prioritairement sur le territoire Lorrain, en secteur public, privé et Espic.

Elle est située au niveau de la Tour Marcel Brot (TMB) qui regroupe au sein de ses locaux plusieurs instituts de formation. Le bâtiment est gardé 24/24h.

Les salles de cours sont principalement situées au 4^{ième} étage et au sous-sol pour la salle de simulation.

L'ensemble des locaux sont mutualisés entre les différents instituts de formation présents sur la Tour Marcel Brot.

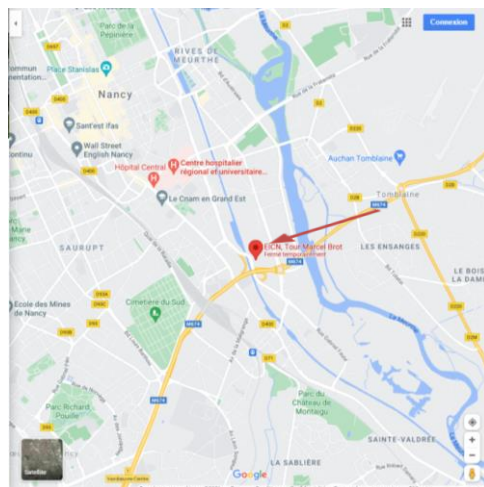
Plusieurs amphithéâtres peuvent accueillir simultanément les différentes promotions.

La Direction, les formateurs et le secrétariat sont au 6^{ième} étage et cohabitent avec les équipes des autres instituts de spécialité.

Les étages de la Tour Marcel Brot sont desservis par plusieurs ascenseurs.

Un parking arboré jouxte le bâtiment pour s'y garer.

L'accès à la tour en empruntant les transports en commun : bus [21](#), [33](#), [COROL](#), [T2](#)



4 Accès à la formation

La formation est accessible par sélection, l'inscription au concours des candidats a été modifié par l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Ainsi, les conditions générales d'admission sont :

- Être titulaires soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'article L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale chargé de la santé en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique ;
- Dans le cas où le candidat n'est pas encore titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier ou de sage-femme, il doit fournir une attestation d'inscription en dernière année d'études conduisant à l'un de ces deux diplômes. En cas de succès au concours, l'admission définitive du candidat est subordonnée à la justification par celui-ci qu'il est titulaire de l'un des diplômes précités. A défaut, il perd le bénéfice du concours.
- Avoir subi avec succès les épreuves de sélection à l'entrée en formation, organisées par chaque institut autorisé sous le contrôle du directeur général de l'agence régionale de santé et du président d'université ;
- Avoir acquitté les droits d'inscription, sauf dans les centres d'instruction relevant du ministère de la défense
- Avoir souscrit par convention l'engagement d'acquitter les frais de scolarité fixés par le conseil d'administration de l'organisme gestionnaire, sauf dans les centres d'instruction relevant du ministère de la défense

En sus de la capacité théorique agréée et dans la limite de 10 % de l'effectif agréé, peuvent être admises des personnes titulaires d'un diplôme étranger d'infirmier ou de sage-femme non validé pour l'exercice en France. Celles-ci doivent justifier d'un exercice professionnel de vingt-quatre mois apprécié en équivalent temps plein, satisfaire aux tests de niveau professionnel et à une épreuve permettant d'apprécier leur maîtrise de la langue française. Ces épreuves sont organisées par le service culturel de l'ambassade de France dans le pays concerné. Les sujets sont proposés et corrigés par le directeur et les enseignants de l'école choisie par le candidat.

Un justificatif de prise en charge financière pour la durée des études est exigé. Les pièces constituant le dossier sont énumérées à l'article 11 du présent arrêté. Elles devront être traduites par un traducteur agréé par le service culturel de l'ambassade de France.

5 La formation Infirmier(e) de Bloc Opératoire, spécificité à Nancy

Formation construite en 4 semestres universitaires (30 ECTS par semestre) avec des temps théoriques communs aux 3 spécialités infirmières (IADE, IBODE, IPDE) et des temps spécifiques à chaque spécialité.

La formation théorique et pratique est répartie en douze unités d'enseignements et un suivi pédagogique individualisé des apprenants. Ses enseignements théoriques et cliniques (stages au bloc opératoire) permettent d'acquérir les 9 compétences IBO en 2 années universitaires.

Mise en avant de la recherche paramédicale, du raisonnement clinique en science infirmière.

Les unités d'enseignements :

- Bloc 1 : UE – Sciences infirmières et bloc opératoire
 UE – Sciences Médico Chirurgicale
- Bloc 2 : UE – techniques complexes d'assistance chirurgicale
- Bloc 3 : UE – coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, per et post opératoire.
 UE – prévention et gestion des risques dont UE6-risques infectieux
- Bloc 4 : UE – formation tutorat et développement des compétences
- Bloc 5 : UE – recherche, langue vivante(anglais), mémoire
 UE – analyse des pratiques

Les stages :

47 semaines de 35h dont 4 semaines de stage recherche, 26 semaines obligatoires : 8 semaines en chirurgie ostéo-articulaire, 8 semaines en chirurgie viscérale, 6 semaines d'assistance opératoire, 1 semaine en service de stérilisation, endoscopie et Hygiène, radiologie interventionnelle.

Les 17 autres semaines sont choisies en fonction du projet pédagogique de l'étudiant.

Les validations :

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont variées : épreuves individuelles et collectives, épreuves écrites (QROC, QRM, synthèse...) orales, théoriques ou pratiques, il y a deux sessions d'évaluation pour les semestres 1 à 3.

L'évaluation de l'étudiant prend en compte le niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus) sa progression et ses acquis.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

Le passage du 2^{ième} semestre au 3^{ième} semestre s'effectue par la validation des Unités d'Enseignement des semestres 1 et 2.

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury (désigné par le référent universitaire).

Le coût de la formation : 9 000€ par an, prise en charge partielle par la région limitée pour les continuums d'étude.

6 Vie pratique à l'école d'IBO

Les moyens :

Les salles de cours au 4^{ième} étage sont équipées d'ordinateur et de vidéoprojecteur.

L'accès au wifi est transmis à tous les étudiants lors de la rentrée.

Un centre de documentation est accessible pour tous au rez-de-chaussée du bâtiment, de même une salle informatique est accessible sur demande en sous-sol.

Du fait de l'intégration universitaire, l'accès aux différentes Bibliothèques Universitaires et l'accès à la plateforme universitaire est possible.

Une plateforme d'enseignement à distance (THEIA) permet l'accessibilité aux cours, aux évaluations durant l'année scolaire.

Le logiciel FORMEIS permet de communiquer directement entre école et étudiants via MYKomunote, les étudiants y retrouvent les plannings de formation.

Tous les documents papiers ou mis sur la plateforme THEIA sont la propriété intellectuelle de leurs auteurs et ne doivent pas être diffusés.

La restauration :

Possibilité de se restaurer sur place de 11h30 à 13h30 au self de la TMB. Des plages horaires spécifiques pour les différents instituts existent.

Possibilité d'apporter son repas à l'école d'IBO, une salle de détente est équipée de réfrigérateurs, de four micro- ondes, de cafetières et bouilloires. Ce lieu est commun à l'ensemble des écoles du 4^{ème} étage

Un distributeur de boissons chaudes ou froides et d'encas est disponible au rez-de-chaussée.

Des commerces sont à proximité : supermarché avec restaurant, Mc Donald etc..

La communication :

Les informations officielles concernant l'école d'Ibo, ses formations continues, les éléments de la formation, les offres d'emploi sont délivrés via :

La boîte mail nominative de l'école ecoleibode@chru-nancy.fr

La plateforme de gestion des étudiant FORMEIS

La plateforme d'enseignement à distance THEIA

Le site du CHRU <https://www.chru-nancy.fr/etudiant/formations-sante/>

Le panneau d'affichage dans les salles de cours

La prise des rendez-vous avec la Direction se fait par le secrétariat de l'école, les formateurs peuvent être joint par mail.

Le référent handicap :

Madame DRIGET, référente handicap est nommée pour les écoles des spécialités afin d'accueillir, accompagner ou orienter les étudiants en situation de handicap.

m.driget@chru-nancy.fr

La prise en charge financière :

Est possible, pour certains étudiants, par différents organismes : France Travail, contrat avec un employeur en formation continue ou en apprentissage, bourse d'étude (CHRU).

L'accompagnement socio professionnel :

Comme les autres étudiants des écoles du CHRU de Nancy, les étudiants de l'ERIBO ont accès au service d'accompagnement et de soutien (service social, accompagnement professionnel, psychologue ...) afin de les accompagner lors de difficultés de vie, à la fois pour trouver des solutions administratives et sociales voire dans des aménagements d'études possibles dans un contexte de difficultés temporaires ou plus pérennes. Le service est joignable au 03.83.85.24.92.

Divers :

Les cartes d'étudiants : Elles sont remises à la rentrée par le secrétaire des écoles de spécialité

La section relative à la vie étudiante :

Organe consultatif réunissant des étudiants et des membres de l'équipe administrative et pédagogique, il traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut à raison de 2 réunions par an.

Site d'informations pratiques pour les étudiants à Nancy :

<https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/le-grand-nancy-metropole-etudiante>